

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

D/94 / 144 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT
FONCTIONNAIRE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
- VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Aout 1994.

DECRETE

Article Premier : Monsieur Fodé Bangoura, précédemment Chef de Cabinet à l'ex- Ministère du Commerce, des Transports et du Tourisme est nommé Ambassadeur, Chef du Protocole d'Etat à la Présidence de la République en remplacement de El Hadj Thierno Soumah appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

11 NOV. 1994



LANSANA CONTE